

AVIS DE REUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

Le lundi 06 octobre 2025 à 18 heures 30

SALLE DES MARIAGES

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 septembre 2025

- Tarifs de location de la salle polyvalente,
- Participation des associations pour la mise à disposition des salles et équipements sportifs communaux,
- Redevances pour l'occupation du domaine public,
- Convention de prestation de services liés à l'information géographique entre GrandAngoulême et ses communes,
- Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation,
- Convention de soins entre la Clinique Vétérinaire de Lavalette et la mairie dans le cadre de la campagne de stérilisation de chats errants.

Questions diverses.

Fait à Dignac, le 30 septembre 2025
Le Maire, Françoise DELAGE

